



Comité Départemental de Tennis de Table de la Moselle

Siège : ACADEMOS – 2 rue plénière – 57420 VERNY

Site internet : www.cd57tt.fr

CONVOCAION COUPE DE MOSELLE Quarts de Finale

Vendredi 31 mai à 20h30, à
BASSE-HAM – Gymnase Marcel Hitz – Rue du stade

Equipes qualifiées à l'issue des poules :

TERVILLE-FLORANGE OC TT 1

MANOM JS 1

THIONVILLE TT 1

MONTIGNY LES METZ TT 1

THIONVILLE TT 2

SARREGUEMINES AS 1

FREYMING ST MAURICE LTDP 1

L'HÔPITAL PPC 1

Rappels du règlement :

Les rencontres se jouent par équipes composées de 3 joueurs, avec les restrictions suivantes :

- la participation est interdite aux Messieurs et aux Dames dont les points sont supérieurs à 1699 Points
- une équipe ne peut comprendre qu'un seul joueur ou joueuse classé 16 ou 15
- le classement total des 3 joueurs est limité à 4197 points

Le classement de début de saison est pris en compte pour toute la compétition

Tout joueur engagé dans une équipe ne pourra plus évoluer dans une autre équipe pour la durée de la compétition.

Le tableau final est obtenu par tirage au sort intégral, sans protection.

A chaque tour du tableau final, les équipes perdantes sont éliminées de l'épreuve.

Le règlement complet de l'épreuve est consultable sur le site internet du comité départemental, www.cd57tt.fr, en rubrique « Le Comité de la Moselle / Statuts et Règlements »

Le Juge-Arbitre sera M. Franck SCHOUVER - 06.87.07.39.75

Un contrôle des licences et des certificats médicaux sera effectué.

La tenue sportive aux couleurs du club est obligatoire, de même que la tenue identique pour l'ensemble d'une équipe.

Le tirage au sort des rencontres sera présenté sur place à 19h30.

Le Responsable de l'épreuve,
Denis OMLOR